





N° 120

PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL DE L'APPER-HAINAUT

Association de Parents pour la Protection des Enfants sur les Routes A.S.B.L.

Président d'honneur:

Serge Duhayon

Editeur responsable:

Claude Grolet (Président)

Rue Wibaut-Bouchart, 24B 7620 Bléharies – Tél.: 069 346724

Courriel: infos@apper-ht.be

Site: www.apper-ht.be



Editorial



La conduite d'un véhicule est une activité complexe ...

Le cerveau ne peut accomplir deux tâches à la fois; il le fait plutôt de facon simultanée.

Il est prouvé que faire deux choses à la fois réduit considérablement notre niveau de concentration et compromet notre performance. Par exemple, réciter l'alphabet à l'envers tout en suivant une conversation vous semble difficile ... eh bien ! Conduire tout en parlant au téléphone l'est tout autant.

La majorité des conducteurs sous-estiment les exigences de la tâche de conduite et surestiment leur capacité au volant.

La conduite d'un véhicule exige une attention et une vigilance de tous les instants !

En effet, conduire fait appel à de nombreuses habiletés psychomotrices (comme la coordination), perceptives (comme la vision et l'ouïe) et cognitives (le jugement, l'anticipation et l'attention).

Le système routier est complexe : diversité des conducteurs, des types de véhicules et des environnements. Cette diversité amène le conducteur à devoir traiter de nombreuses informations et à s'adapter constamment.

En raison de la complexité de la tâche, les différents facteurs qui influent sur la conduite peuvent constituer un risque.

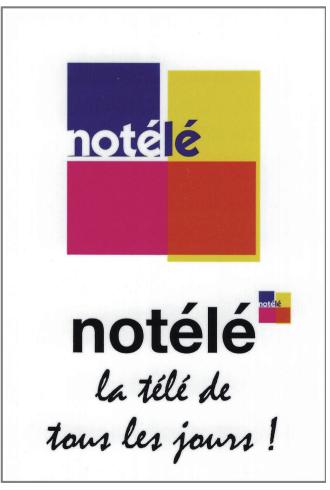
Les facteurs qui peuvent augmenter le risque en situation de conduite sont liés aux conducteurs, à l'environnement et au véhicule.

Nous vous invitons à lire notre article en pages 6 et 7 qui détaille les facteurs de risque liés à la conduite d'un véhicule.

Le Président.









Notre prochaine conférence-débat annuelle

SAMEDI 26 OCTOBRE 2019

Le couple face au deuil d'un enfant

Témoignages de Cécile et Benoît PARIS



Renseignements pratiques en dernière page



Votre réussite: Notre ambition

www.dekegeleer.be

Centre d'accueil de jour

La Vertefeuille A.S.B.L.

Maison de repos - Maison de repos et de soins Résidence-services - court séjour - Accueil de jour

069 668 700

info@vertefeuille.be

Code de la route - Nouvelles règles



Depuis le 1er juin de nouvelles règles du code de la route sont entrées en vigueur :

L'assimilation aux vélos des tricycles et quadricycles d'une largeur maximale d'un mètre.

La vitesse maximale, par construction, des engins de déplacement motorisés (voir notre dossier dans l'Apperiodique No 119) est portée à 25 km/h au lieu de 18 km/h.

Les jeunes cyclistes de moins de 10 ans (au lieu de 9 précédemment) pourront emprunter les trottoirs et les accotements en saillie et cela sans condition de taille du vélo.

En dehors des agglomérations, les conducteurs de véhicules automobiles ou de motocyclettes doivent, lorsqu'ils doublent, laisser une distance latérale d'au moins 1,5 m (au lieu d'1 m) entre eux et les cyclistes et conducteurs de cyclomoteurs à 2 roues.

Rouler à deux de front est également autorisé pour les conducteurs de speed pedelec.

En dehors des agglomérations, les conducteurs doivent laisser une distance latérale d'au moins un mètre et demi entre eux et les piétons.

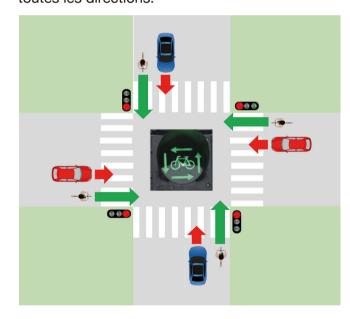
La distance à laquelle il est obligatoire d'emprunter un passage pour piétons est réduite à 20 m au lieu de 30 m.

Entrée en vigueur du feu vert intégral cycliste.

Les carrefours où ce système est appliqué seront munis de feux de signalisation représentant la silhouette d'un vélo entouré de flèches.



Sur un carrefour équipé de ce dispositif, le feu passera simultanément au vert pour tous les piétons et les cyclistes qui le traversent, quelle que soit la direction empruntée. Pendant ce temps, le trafic motorisé est interrompu dans toutes les directions.







Le Code Vivant



Voici les dernières photos des activités du code vivant prises dans les écoles pour l'année scolaire 2018 - 2019.



Conduite ... Facteurs de risque



Examinons plus en détail les facteurs de risque qui peuvent augmenter le risque en situation de conduite.

Le conducteur

Pas moins de 80 % des accidents routiers mettent en cause le comportement humain et pourraient être évités.

Les limites du conducteur constituent généralement les facteurs de risque les plus critiques en situation de conduite, davantage que les limites du véhicule ou l'état de la chaussée.

Les facteurs de risque pour l'ensemble des conducteurs :

- Tempérament et personnalité ; agressivité, impulsivité, contrôle des émotions, stress, etc ...
- Distractions et inattention ; téléphoner, écrire ou lire ses sms/mails, se retourner pour surveiller un enfant, chercher un objet.

LE TÉLÉPHONE AU VOLANT







Non-port de la ceinture de sécurité ; en cas d'accident, si vous êtes éjecté, le risque est plus élevé de vous blesser au moment de l'atterrissage, d'être écrasé par votre voiture, d'être heurté par un autre véhicule, de percuter un poteau, etc ... ne pas porter sa ceinture de sécurité est souvent associé à d'autres comportements dangereux sur la route. Expérience de conduite.

- Vitesse; contrainte des horaires, plaisir d'aller vite, inconscience du risque.
- Capacité de conduite affaiblie ; alcool, drogues, médicaments, fatigue, déficit de sommeil.

ALCOOL ET CANNABIS AU VOLANT



Les facteurs de risque pour les jeunes conducteurs :

- o Acceptation élevée des risques.
- Surestimation de ses capacités et sousestimation de la complexité de la conduite par manque d'expérience.
- Conduite dans des situations difficiles, notamment la nuit avec plusieurs personnes dans la voiture, après une soirée qui se termine tard avec un degré de fatique élevé.
- Influence des autres : on veut relever des défis on a envie d'être à la hauteur et de se conformer au comportement du cercle d'amis.
- Style de vie : un horaire chargé (travail, études, loisirs, cours de conduite = fatigue et stress), consommation d'alcool ou de drogues.

Évidemment et heureusement tous les jeunes n'adoptent pas un comportement à risque au volant!





Les facteurs de risque pour les conducteurs âgés :

Les capacités physiques et mentales doivent être suffisantes pour la conduite.

- o Bonne perception de l'environnement.
- o Acuités auditives et visuelles.
- o Fonctions cognitives : attention, orientation, mémorisation, jugement prise de décision.
- o Fonctions motrices : force musculaire, vitesse d'exécution et coordination des mouvements.

Mais globalement le conducteur âgé prend moins de risque au volant que le conducteur plus jeune.

Différence hommes - femmes :

Statistiquement les hommes commettent plus d'infractions et d'accidents que les femmes. Les femmes sont en général plus prudentes, plus responsables et plus respectueuses des autres usagers.

Hommes et femmes au volant

De nombreux préjugés circulent à propos des femmes au volant.

Une étude statistique réalisée en 2018 par l'Institut Vias a comparé, les différences hommes/femmes dans les comportements à risque.







Alcool au volant

4 fois plus de contrôles positifs pour les hommes

Ceinture de sécurité

Les hommes font preuve d'un plus grand laxisme 93.4 % 90.4 %

portent leur ceinture

Vitesse

54 % 73 %

affirment rouler à 140 km/h sur autoroute 50 % 64 %

disent dépasser la limitation de vitesse de plus de 20 km/h en agglomération

GSM au volant

2.4 % 3.6 %

utilisent leur GSM au volant 1.6 % 3.7 %

manipulent leur GSM sur autoroute

L'environnement

Parmi les facteurs de risque liés à l'environnement, on retiendra :

- Le comportement des autres usagers de la route.
- Les conditions climatiques (pluie, brouillard, neige, verglas).



- o L'état de la route.
- o Le jour et l'heure de la journée.
- Le type de route

Le véhicule

Les facteurs de risque liés aux véhicules sont :

- o L'état du véhicule.
- o Les caractéristiques du véhicule.

Prise de conscience des risques

- o Apprendre à reconnaitre les risques.
- o Faire face aux situations à risque.
- o Eviter les risques.

Plus tôt je reconnaitrai les situations à risque, mieux je pourrai les éviter!

Comment?

En me questionnant sur ma capacité de conduire, l'état de mon véhicule et l'environnement.





Le belge ... Mauvais conducteur ?



Une enquête internationale pointe du doigt les mauvaises habitudes des Belges au volant.

<u>Parmi les points négatifs : vitesse, alcool, drogues</u> et GSM au volant

Il arrive à 6 Belges sur 10 de rouler trop vite en agglomération. Près de 30% consultent leurs mails ou messages au volant. 1 conducteur belge sur 4 a conduit au cours du mois écoulé alors qu'il dépassait probablement le taux d'alcool légal. En dépit de la multiplication des radars et du risque plus élevé que la moyenne de se faire contrôler pour alcool au volant dans notre pays, il reste encore du pain sur la planche pour changer nos habitudes sur la route. Voilà ce qui ressort de la plus grande enquête jamais réalisée dans le domaine de la sécurité routière, présentée à l'occasion d'un congrès à Bruxelles.

L'étude ESRA (E-Survey of Road users' Attitudes) est une enquête de sécurité routière, menée auprès de 35.000 personnes dans 32 pays sous la houlette de l'institut Vias. Ce questionnaire élargi, qui établit une comparaison entre les différents pays participants sur 4 continents, passe en revue tous les aspects de la sécurité routière. En Belgique, un échantillon représentatif de 2000 usagers a été interrogé.

Un conducteur sur 4 reprend le volant après avoir dépassé l'alcoolémie légale.



C'est une évidence : boire et conduire ne font pas bon ménage. Pourtant, 1 conducteur belge sur 4 (24%) a indiqué avoir repris le volant avec un taux d'alcool dans le sang probablement supérieur à la limite légale au cours du mois écoulé. Nous enregistrons des résultats nettement moins bons que la moyenne européenne (13%), et nous sommes les pires élèves en la matière parmi les 32 pays interrogés. La différence avec les meilleurs élèves de la classe est considérable : Hongrie (4%) Finlande (4%) et Pologne (6%). Notre attitude à l'égard de l'alcool au volant est clairement encore trop laxiste par rapport à nos voisins tels que les Pays-Bas (9%) et l'Allemagne (9%).

Les automobilistes ne sont pas les seuls à reprendre le volant en état d'ébriété. Ce comportement est également observé chez les usagers vulnérables. Chez les cyclistes, le problème est plus présent dans notre pays qu'ailleurs en Europe. 28% signalent avoir enfourché leur bicyclette avec un verre dans le nez. La movenne européenne est de 17%. Bien que le risque de blesser quelqu'un grièvement soit beaucoup plus faible à vélo qu'en voiture, il est toutefois dangereux de rouler à vélo après avoir trop bu. Le risque que vous tombiez et que vous perdiez votre équilibre croît. Il est au moins tout aussi inquiétant de constater qu'un cyclomotoriste et motocycliste sur 5 (21%) admet avoir conduit alors qu'il était vraisemblablement au-dessus de la limite légale autorisée. L'alcool, même en faible quantité, peut avoir un énorme impact sur l'équilibre. surtout à des vitesses élevées.

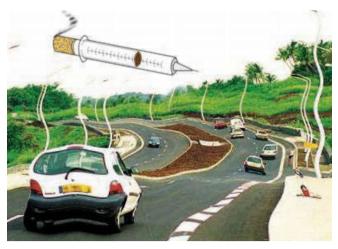
Risque de se faire contrôler en Belgique supérieur à la moyenne.



Au cours des 12 derniers mois, 1 conducteur belge sur 4 (24%) a été soumis à un contrôle d'alcoolémie. En Europe, la moyenne est de 18%. Dans certains pays, le risque de se faire contrôler est très important. Ainsi, 47% des conducteurs polonais ont dû souffler au cours de l'année écoulée ; en Finlande (39%) en Hongrie (37%), le risque est également très élevé, ce qui incite les citoyens à respecter davantage les règles. Il y a néanmoins des pays dans lesquels l'on effectue moins de contrôles d'alcoolémie qu'en Belgique, c'est le cas des Pays-Bas (10%) et de l'Allemagne (7%), pays dans lesquels les conducteurs affichent pourtant une meilleure mentalité à l'égard de l'alcool au volant. Le risque de se faire contrôler n'est dès lors pas le seul facteur qui détermine le comportement des conducteurs.

1 jeune belge sur 7 conduit 1 heure après avoir consommé des drogues.

Les drogues au volant posent de plus en plus de problèmes dans la circulation, principalement chez les jeunes. 1 jeune Belge sur 7 (14%) avoue avoir pris le volant, une heure après la prise de drogues illicites!



Plus les conducteurs sont âgés, moins ils conduisent sous l'influence de drogues. Au total, 7% des conducteurs belges signalent avoir conduit après avoir consommé des drogues. La moyenne européenne est de 5%. Le cannabis est la drogue la plus consommée au volant. Associée à l'alcool, il devient un cocktail qui fait grimper de manière exponentielle le risque d'accident.

La vitesse sur nos routes demeure un problème de taille.



Malgré la hausse des contrôles et l'augmentation considérable du nombre d'amendes pour excès de vitesse, la vitesse reste un problème majeur dans la circulation. 68% des Belges indiquent avoir dépassé la limitation sur autoroute au cours du mois écoulé. La moyenne européenne s'élève à 62%. 6 conducteurs sur 10 (62%) avouent avoir dépassé la vitesse maximale autorisée en agglomération (contre 56% dans le reste de l'Europe). 72% des Belges roulent trop vite hors agglomération, la moyenne européenne étant de 68%. Pourtant, la vitesse est le principal facteur d'insécurité routière : elle joue un rôle prépondérant dans près d'un accident mortel sur 3.

Plus d'1 Belge sur 4 consulte ses messages pendant qu'il conduit.

Plus d'1 conducteur belge sur 4 (28%) avoue avoir lu ou envoyé des mails ou des SMS au volant au cours du mois écoulé. Nous prestons moins bien que le reste de l'Europe (24%). 1 conducteur belge sur 5 (22%) a déjà passé un coup de fil avec le GSM en main. Ici, par contre, nous obtenons un meilleur résultat que le reste de l'Europe (28%).

Le fait de disposer en Belgique d'un parc automobile relativement récent avec des voitures équipées du système Bluetooth peut expliquer ce résultat.



Le nombre de cyclomotoristes ou de motards qui se laissent distraire est également élevé. 22% indiquent utiliser leur GSM en conduisant pour consulter les messages. Chez les cyclistes, ils sont quasiment 1 sur 4 à le faire (23%). Que vous vous déplaciez à vélo, à moto ou en voiture, votre participation au trafic demande 100% d'attention. Une seconde d'inattention peut faire toute la différence entre un « quasi-accident » et un accident.

Nous attachons plus souvent la ceinture.



3 personnes sur 10 (30%) avouent de ne pas s'attacher lorsqu'elles prennent place à l'arrière de la voiture. Nous enregistrons de bien meilleurs résultats que la moyenne européenne (36%). 14% des conducteurs belges signalent qu'ils ont oublié de boucler leur ceinture au cours du mois écoulé. Ici aussi, nous sommes de meilleurs élèves que la moyenne européenne (17%).

Conclusion.

Bien que la sécurité routière objective se soit clairement améliorée au cours des 10 dernières années dans notre pays, il y a encore fort à faire pour que tout le monde adopte un comportement sûr dans la circulation. Nous nous montrons encore trop tolérants à l'égard de la vitesse, de l'alcool, de la consommation de drogues et de la distraction due au GSM.

Outre l'intensification des contrôles relatifs à la vitesse, à l'usage du GSM, à l'alcool et aux drogues, il importe de prendre des mesures concrètes complémentaires et les contrevenants routiers doivent être sanctionnés rapidement et efficacement.

Source: Institut Vias

Jeu-test N° 120 ... Mots coupés



Les 14 mots de la liste ci-dessous ont été coupés en 3 morceaux (par groupes de 3 lettres) et sont cachés dans la grille. Retrouve-les et il te restera un mot de 9 lettres à découvrir.

Ce mot correspond à cette définition : endroit où tu dois redoubler de prudence _

DESCENDRE
DEBARQUER
DEVIATION
TROTTOIRS

5. EMPRUNTER6. GIRATOIRE

7. SAUVETEUR

8. (OBSCURITE
------	-----------

9. REJOINDRE

10. TRANSPORT

11. SINUOSITE

12. BARRIERES

13. DEBOUCHER

14. PASSAGERS

DES	ITE	ORT	HER	PAS
DEV	BAR	OUC	SAG	SIN
ITE	CEN	DEB	REJ	OUR
CAR	EMP	NSP	OIN	ION
IRS	IRE	UOS	RES	GIR
ARQ	DRE	REF	TTO	TER
IAT	SAU	CUR	ERS	TRA
ATO	DRE	RIE	VET	OBS
EUR	UER	DEB	TRO	RUN

A renvoyer à la permanence APPER-Hainaut

Rue Wibault-Bouchart, 24B - 7620 BLEHARIES

R	.(2

Nom : Prénom :
Nom et prénom de ton instituteur (trice) :
Adresse de ton école et ta classe :
Tu joues SEUL(E) ou POUR TA CLASSE ? (entoure ta réponse)

Résultats du Jeu-test N° 119 ... Mots croisés sécurité

Rachel Denis de 6^{ème} année de la classe de Madame Amélie Pecquereau Ecole Sainte Aldegonde Chaussée d'Audenarde, 473 à 7742 Hérinnes.

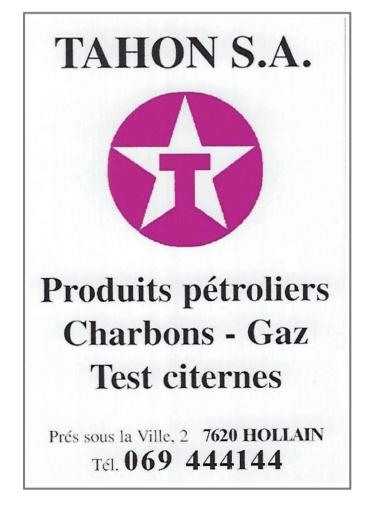
Elise Faravel de 6^{ème} année de la classe de Madame Wivine Barbier Institut du Sacré-Coeur

Rue des Moulins, 50 à 7700 Mouscron.





Avec la sympathie de CBC Assurances Pour connaître l'agent d'assurances CBC le plus proche de chez vous, appelez le 0800 96 412 ou surfez sur www.cbc.be CBC Assurances Société du groupe KBC





Est une publication de l'APPER-HAINAUT 4 parutions par an

Siège social:

Rue Wibault-Bouchart, 24B 7620 BLEHARIES www.apper-ht.be

Editeur responsable:

Claude Grolet claude.grolet@apper-ht.be

Secrétariat et permanence :

Roxane Colinet Tél.: 069.34.67.24

Courriel: infos@apper-ht.be

Rédaction:

Claude Grolet - Rédacteur en chef Roxane Colinet - Secrétariat Daniel Coppin - Finances Marie Delécluse - Publicités

Impression:

RENDERSIMPRESSIONS

Comptes bancaires:

ING - BE04 3750 6812 8031 BNP Paribas Fortis - BE47 2750 5191 7980





Le couple face au deuil d'un enfant

CONFERENCE-DEBAT

Témoignages de

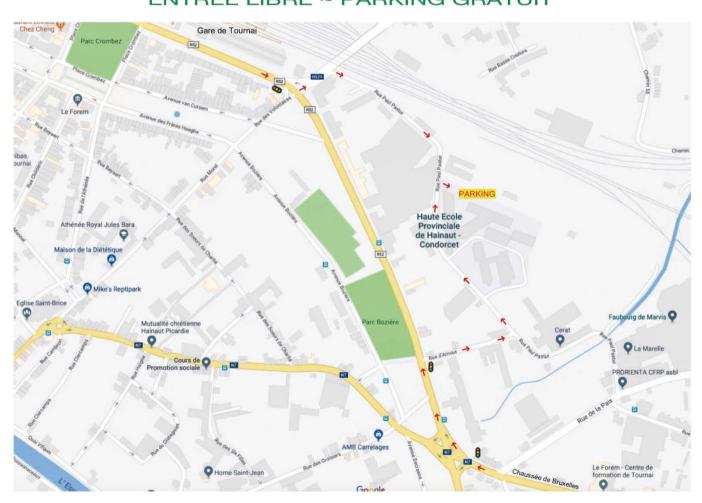
Cécile et Benoît PARIS



SAMEDI 26 OCTOBRE 2019 à 14 H 30



Rue Paul Pastur ~ 7500 TOURNAI ENTREE LIBRE ~ PARKING GRATUIT



Organisation "ASBL APPER-HAINAUT" ~ Cellule "APPER-ECOUTE" Association de Parents pour la Protection des Enfants sur les Routes Infos \(^{\infty}\) 069.21.15.82 ou 069.22.55.86 apper-ecoute@apper-ht.be ~ www.apper-ht.be